

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/36/SPCG accordant la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Ambouli (lot n° 1. T.F. 894)

n° 66/36/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive, à M. Sayed Mahamoud Djiiiani, chauffeur à la Régie des Eaux, demeurant à Djibouti, quartier 4, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 1.341 mètres carrés, sise à Ambouli, lot n° 1, du lotissement du boulevard d'Ambouli et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 894.